

Une architecture rurale de la Renaissance en Mayenne ? L'exemple du canton de Sainte-Suzanne

par Christian DAVY et Nicolas FOISNEAU

Résumé

Définir les caractéristiques de l'architecture rurale en Mayenne au 16^e siècle se heurte à la simplicité et à la pérennité des formes de la maison paysanne jusqu'au 19^e siècle, à l'insuffisance des études et à l'absence des sources. L'inventaire architectural mené dans le secteur de Sainte-Suzanne peut y contribuer, malgré l'important renouvellement du bâti opéré au 19^e siècle, grâce aux apports de la dendrochronologie. Il fait apparaître le passage de la construction en bois à la construction en pierre, et l'emploi, dans un large 16^e siècle, débordant sur le 15^e et le 17^e siècle, de deux types de charpentes, l'une présente surtout dans le nord de la zone et l'autre dans le sud.

Mots-clés

Mayenne - architecture rurale - architecture vernaculaire - ferme - hameau - 16^e siècle - construction en bois - construction en pierre - charpente - dendrochronologie

Peut-on parler d'une architecture rurale de la Renaissance ? Le terme de rural n'est peut-être pas le plus approprié pour désigner les bâtiments construits pour l'habitation et le travail des populations dispersées dans les fermes et les hameaux à l'époque moderne dans la France de l'Ouest, en particulier dans le Bas-Maine. En effet, la campagne est alors dominée par les seigneurs, qui y bâtissent des manoirs. La majorité du peuple rural est constituée de paysans : parler d'architecture paysanne est sans doute plus approprié. Ou d'architecture vernaculaire, voire d'architecture modeste. En effet, la maison du paysan, située à l'un des niveaux le plus bas de la hiérarchie des constructions, est plus que celle du seigneur, du villageois et, a fortiori, du citadin, enracinée dans un territoire. Pour Jean-Marie Pérouse de Montclos, « la maison rurale est un produit fruste, fortement enraciné, doué d'une surprenante pérennité » (Pérouse de Montclos 1982, p. 9). Inscrite dans une économie encore fortement autarcique, elle échappe en grande partie en Mayenne, avant le 19^e siècle, à l'imitation des formes savantes, d'où la difficulté aussi à lui appliquer le terme de Renaissance qui sert à désigner l'architecture des couches sociales supérieures au 16^e siècle.

Peut-on au moins définir les caractères de l'architecture paysanne mayennaise à cette époque ? Aucune étude n'a encore été consacrée à ce sujet. Longtemps délaissé par les historiens, le thème de la maison rurale a surtout intéressé les géographes, les ethnographes et les architectes, qui l'ont inscrit dans une approche territoriale, placée comme hors du temps. Le géographe René Musset, dans son ouvrage de référence, *Le Bas-Maine*, décrivait l'exploitation du paysan mayennais et ses bâtiments, mais réduisait leur évolution historique à une opposition entre une période sans commencement, située avant la révolution agricole du 19^e siècle, et une autre située après (Musset 1917, p. 395-396, 422-425). Pour lui, « l'habitation rurale (...) est le mode le plus frappant d'adaptation au milieu physique et aux procédés de culture » (p. 422). Plus récemment, l'historienne Annie Antoine a, dans son ouvrage sur les campagnes mayennaises au 18^e siècle, abordé la question du cadre bâti de l'exploitation agricole, mais il n'était pas dans sa problématique d'en appréhender les transformations depuis le 16^e et le 17^e siècle (Antoine 1994, p.147-152) (1). D'une manière générale, un travail sur le bâti paysan du 16^e siècle se heurte au manque de sources : les archives notariales ne sont quasiment pas conservées en Mayenne avant le 17^e siècle ; les archives seigneuriales de cette époque, en particulier les « aveux et dénombremments », par lesquels les propriétaires des terres reconnaissaient les droits du seigneur, citent de nombreux lieux-dits mais ne comportent pas de description précise.

Un objet d'étude difficile à appréhender

Seule une approche fondée sur l'analyse des constructions en place peut donc permettre d'avancer sur le sujet. Elle est actuellement tentée à l'échelle de la communauté de communes d'Erve et Charnie, constituée du canton de Sainte-Suzanne et des communes de Saulges et de Saint-Georges-le-Fléchar, à travers l'inventaire mené conjointement par le service régional de l'inventaire (ministère de la Culture puis, à partir de début 2007, Conseil régional des Pays de la Loire) et le service du patrimoine du Conseil général de la Mayenne. Mais elle se heurte à plusieurs écueils : l'important renouvellement auquel l'architecture rurale a été soumise au 19^e siècle, l'absence d'éléments de décor datant et la pérennité des formes et des modes de construction.

Une véritable révolution agricole a eu lieu en Mayenne à partir des années 1820, sous l'influence de propriétaires férus de progrès techniques. Elle a entraîné un profond renouvellement de la construction agricole, qui restreint le corpus des constructions anciennes. L'augmentation des rendements céréaliers et le développement des cultures fourragères dus principalement à l'utilisation massive de la chaux pour amender les terres, l'amélioration et l'augmentation des cheptels ont nécessité la construction de bâtiments d'exploitation plus adaptés, en particulier de grandes étables-granges dotées de combles à hauts surcroîts destinés au stockage du fourrage et des remises en pierre. À Saint-Léger, près de 75% des bâtiments subsistant aujourd'hui ont été construits, reconstruits ou totalement remaniés, en ne conservant qu'une partie des murs anciens, entre 1842 et 1914. Le pourcentage monte à plus de 88% si l'on ne prend en compte que les bâtiments à fonction agricole. Les logis ont été en revanche moins touchés par la vague de renouvellement du bâti : à Saint-Léger, 41% de ceux qui sont conservés en dehors du bourg sont antérieurs à 1842. Ils ont cependant presque tous subi des remaniements de second-œuvre, ce qui gêne l'analyse des façades et la datation des édifices : les ouvertures ont généralement été agrandies et dotées d'encadrements en pierre de taille de calcaire bleu extrait localement, de calcaire ocre provenant de Bernay-en-Champagne en Sarthe (fig. 1), plus rarement de grès ou de granite, ou encore en brique (fig. 2).



Fig. 1 - Logis-étable du 16^e ou du 17^e siècle dont les ouvertures ont été agrandies et encadrées de pierres de taille au 19^e siècle : la Boucherie à Blandouet.
© Inventaire général, F. Lasa.



Fig. 2 - Logis du 16^e ou du 17^e siècle dont les ouvertures ont été agrandies et encadrées de briques au 19^e siècle : le Mortier à Vaiges. © Inventaire général, F. Lasa.

L'architecture rurale des environs de Sainte-Suzanne est par ailleurs très pauvre en dates portées et aucune n'a été repérée pour le 16^e siècle. Le décor est quasiment absent : pas d'ornements sculptés ou de modénatures élaborées en encadrement de baies, ni sur les corbeaux et les linteaux de cheminée, pas de corniches.

Enfin, le plan et le mode de construction des logis sont demeurés très stables entre le 16^e et le 19^e siècle, rendant parfois difficile la différenciation entre ceux du 16^e siècle, du 17^e siècle, du 18^e siècle et du début du 19^e siècle. La maison du paysan, isolée (fig. 2) ou formant un bloc avec l'étable (fig. 1), est le plus souvent constituée d'une pièce principale à cheminée adossée au mur-pignon, appelée fréquemment « maison manable » dans les montrées du 17^e et du 18^e siècle, où l'on fait la cuisine, où l'on mange et où l'on dort, et d'une seconde pièce plus petite, appelée souvent « chambre », sans cheminée, où dort le reste du ménage élargi et qui sert aussi de cellier. Une échelle, située dans la chambre ou une porte haute ménagée dans le pignon donne accès à un comble habituellement sans surcroît, où sont stockés le grain et certains produits du jardin. Les murs sont

constitués de deux parements en moellons de pierres locales enduits entre lesquels s'intercale un blocage de pierres et de mortier de terre. Les sols du rez-de-chaussée sont en terre battue, sauf sur l'aire de la cheminée, en pierre. Les plafonds sont réalisés au moyen de barreaux entourés de torchis encastrés dans les solives.

La « révolution de la maçonnerie »

L'architecture vernaculaire du 16^e siècle s'inscrit donc dans une période longue dont elle ne constitue qu'un moment difficile à singulariser. Elle semble par contre se distinguer nettement de l'architecture de la fin du Moyen Âge. Le repérage systématique du bâti ancien de la communauté de communes d'Erve et Charnie a permis en effet d'identifier un groupe de bâtiments, 13 pour l'instant (2), répartis sur l'ensemble du territoire, dont l'histoire comprend deux phases principales. Dans la première, l'édifice est pourvu d'une structure à poteaux de bois de section carrée ou rectangulaire, à remplissage varié. Un colombage fait de poteaux secondaires et de torchis devait être le plus courant (fig. 3) (les Rosiers à Vaiges : remplissage en partie en place ; la Bidaudière à Vaiges : les mortaises sur la face inférieure d'une sablière prouvent que des poteaux secondaires s'intercalaient entre les poteaux de structure). Le mur pouvait aussi être constitué d'une suite de planches posées verticalement ou bien d'un treillis végétal recouvert de terre (L'Étarderie à Saint-Léger-en-Charnie : la rainure continue sur la face inférieure de la sablière en place ne permet pas de choisir entre ces deux techniques). Il pouvait également n'y avoir aucun remplissage (dépendance du 8, rue de la Mairie à Torcé-Viviers-en-Charnie ; la Chevalerie à Saulges). Dans une seconde phase, des murs de pierre sont élevés. Ils enserrent les poteaux sur trois de leurs faces (fig. 4) ou sont placés en léger décalage (fig. 5) (8, rue de la Mairie ; la Chevalerie). Deux de ces structures en bois, partiellement conservées dans des édifices utilisés à partir de la seconde phase et jusqu'au 19^e siècle comme logis-étables, ont pu être datées grâce à la **dendrochronologie** : la Massuardière et la Bidaudière à Vaiges (Bernard et Le Digol 2006). La première est constituée de bois coupés entre octobre 1493 et février 1494. La seconde peut être située entre 1432 et 1464 avec une probabilité d'abattage (si un bois remployé dans une partie postérieure de la charpente appartenait primitivement à cette phase) entre octobre 1445 et février 1446. À la Bidaudière la construction des murs en pierre est probablement contemporaine des solives du plancher et du **linçoir** de la trémie de cheminée dont les bois ont été abattus entre 1580 et 1585. Ces analyses ne sont pas encore assez nombreuses pour que leurs résultats soient généralisés. Cependant, on peut penser que les structures à poteaux étaient fréquentes au 15^e siècle et que le développement de la construction en pierre s'est opérée au 16^e siècle. Pour le bâti rural des environs de Sainte-Suzanne, c'est donc au 16^e siècle qu'aurait eu lieu la « révolution de la maçonnerie » (3), envisagée par Jean-Marie Pérouse de Montclos comme « un aspect de la Renaissance » (Pérouse de Montclos 1995, p. 28).



Fig. 3 - Mur en pan de bois et torchis : les Rosiers à Vaiges.
© Inventaire général, F. Lasa.



Fig. 4 - Poteau de structure enserré dans une maçonnerie postérieure : la Tuaudière à Vaiges.
© Inventaire général, F. Lasa.



Fig. 5 - Poteau de structure placé en avant du mur : le Clou à Torcé-Viviers-en-Charnie. © Inventaire général, F. Lasa.

Des outils de datation ?

Définir les spécificités de l'architecture ordinaire du 16^e siècle au sein de l'époque moderne est plus difficile. Pour y parvenir, l'étude des charpentes est apparue particulièrement utile. Dans les édifices anciens remaniés en façade, elle est l'élément conservé qui se prête le mieux à l'établissement d'une typologie. Ses bois, dont il faut au préalable déterminer qu'ils appartiennent bien à une structure homogène, peuvent être datés grâce à la dendrochronologie, lorsqu'ils présentent une série de cernes suffisamment longue et que leur croissance n'a pas été perturbée. Le programme a pour l'instant porté sur six charpentes (4) (Bernard et Le Digol 2006) et fait apparaître que deux types ont été utilisés au 16^e siècles mais que leur emploi déborde sur le 15^e siècle et pour l'une au moins sur le 17^e siècle. Le premier, le plus courant, très répandu au sud du territoire, peut être qualifié de type mixte (fig. 6 et 7) car il emprunte au système à chevrons formant fermes l'absence de dissociation entre le **chevron** et l'**arbalétrier** et au système à ferme et à panne la présence de **pannes intermédiaires** que les **faux-entraits** portent grâce à une encoche : utilisé à la Massuardière en 1493-94, il l'est encore rue du Canal entre 1629 et 1631 et à la Couture en 1640-41. Le second, surtout rencontré dans le nord du canton, est à ferme et à panne (fig. 8) : la panne

intermédiaire est tenue entre le chevron et l'arbalétrier, grâce, non à une cale ou à une **échantignole**, mais à une encoche (ou embrèvement) pratiquée dans l'arbalétrier ; la ferme est dépourvue de faux-entrait. Ce type est daté entre 1432 et 1464 sur la ferme de charpente appartenant à la structure sur poteau de la Bidaudière. La limite supérieure de l'utilisation de l'embrèvement n'est pas encore connue mais elle n'excède sans doute pas le 17^e siècle.

Afin de préciser les caractéristiques de l'architecture paysanne du 16^e siècle, il convient de croiser les datations absolues obtenues sur les charpentes avec l'analyse d'autres éléments, pour lesquels la recherche n'en est encore qu'à l'enregistrement des données et aux hypothèses :

- la pente de toiture varie de 40 à 60 degrés à l'époque moderne (fig. 9). Les pentes les plus fortes appartiennent-elles toujours aux bâtiments en pierre les plus anciens ? Il apparaît en tout cas que les pentes moyennes (autour de 45°) sont plus fréquentes que les pentes fortes sur les constructions à



Fig. 6 - Charpente de type mixte : la Seffière à Vaiges. © Inventaire général, F. Lasa.

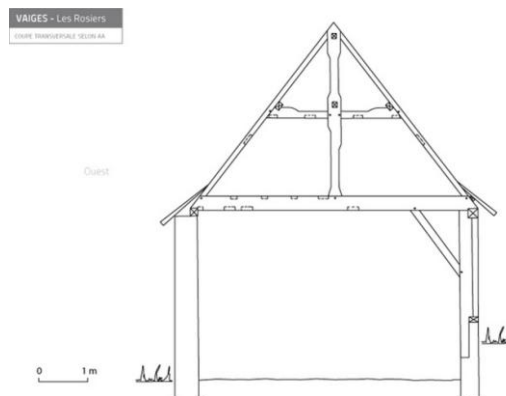


Fig. 7 - Charpente de type mixte, sur poteaux : les Rosiers à Vaiges, coupe transversale. © Dessin L. Cohin.



Fig. 8 - Charpente à ferme et à panne, sans faux-entrait et à embrèvement : dépendance du 8, rue de la Mairie à Torcé-Viviers-en-Charnie. © Inventaire général, F. Lasa.

poteaux de bois (la Bidaudière ; la Massuardière ; maison du hameau de Bouillé à Torcé-Viviers-en-Charnie)

- le rapport entre la hauteur du mur-gouttereau et celle de la toiture doit être pris en compte (fig. 10). Les bâtiments ne sont-ils pas plus anciens lorsque les élévations des murs présentent un développement moindre à celle de la toiture ?

- la hauteur sous plafond des pièces pourrait s'avérer riche d'enseignement. Les pièces présentant la plus faible hauteur sous plancher appartiennent sans doute aux constructions les plus anciennes.

- l'épaisseur des murs varie entre 50 et 100 cm. L'a priori des murs les plus épais appartenant aux premiers temps de l'architecture maçonnée reste à vérifier. Les murs plus étroits sont-ils nécessairement plus récents ?



Fig. 9 - Toitures à pente forte sur l'ancien logis-étable et à pente faible sur le logis du 19^e siècle : le Petit-Bignon à Saint-Jean-sur-Erve. © Inventaire général, F. Lasa.



Fig. 10 - Toiture au développement supérieur à celui du mur : la Seffière à Vaiges. © Inventaire général, F. Lasa.

Certains détails de construction constituent aussi des indices d'ancienneté, dont il faudra évaluer la pertinence, au sein du groupe des édifices datables entre le 16^e et le début du 19^e siècle :

- la dimension des poutres et des solives de plancher. L'utilisation de troncs de bois complets (bois-de-brin), non sciés en quartiers mais simplement équarris, pour la réalisation de solives semble avoir duré au moins jusqu'au 18^e siècle. Mais les différences d'épaisseur indiquent peut-être des différences d'approvisionnement selon les époques.

- l'articulation entre le solivage et les murs-pignons (fig. 11). L'utilisation de poutres de rives, portées par des corbeaux de pierre, parfois associées à des potelets (le Clou), afin de recevoir les solives n'est sans doute pas postérieure à la première moitié du 17^e siècle. Son utilisation la plus récente dans la communauté de communes a été relevée dans le bâtiment d'entrée du château de Bouillé à Torcé-Viviers-en-Charnie : elle porte la date de 1624. Par la suite, la pénétration directe des solives dans le mur s'est définitivement généralisée.

- les dimensions des corbeaux de pierre des cheminées (fig. 11). Les corbeaux des cheminées des logis ruraux sont majoritairement constitués, jusqu'au début du 19^e siècle, de pierres non taillées. Les corbeaux de bois en quart-de-rond semblent se diffuser à partir de la seconde moitié du 17^e siècle. Quelques logis ruraux sont pourvus de corbeaux de pierre brute particulièrement épais et larges (notamment le Clou à Torcé-Viviers-en-Charnie et la Bidaudière à Vaiges) : ils pourraient être parmi les plus anciens.

- Enfin, l'assemblage des pièces de bois constituant le manteau de la cheminée pourrait s'avérer déterminant. En effet, quelques rares exemplaires d'un montage combinant la technique de mi-bois et une finition en biseau ont été repérés parmi une immense majorité d'**assemblage à tenon-mortaise** taillé en biseau. L'un d'eux correspond à la deuxième phase de la Bidaudière datée entre 1580 et 1585.

L'achèvement du repérage du bâti, prévu cette année (communes de Saint-Georges-le-Fléchard et de Sainte-Suzanne), et la synthèse des données rassemblées ces dernières années permettront d'affiner certains des repères chronologiques utilisés dans l'étude des constructions vernaculaires de l'époque moderne. Ils amèneront sans doute aussi à relativiser la pertinence d'autres de ces repères. À terme, les résultats de cette étude topographique, associant la méthode de l'inventaire à des techniques de datation absolue, constitueront un point de référence utile à l'analyse d'autres secteurs du département de la Mayenne.



Fig. 11 - Poutre de rive sur corbeaux, corbeaux de cheminée épais en pierre brute : la Bidaudière à Vaiges. © Inventaire général, F. Lasa.

Bibliographie

ANTOINE A., 1994 : *Fiefs et villages du Bas-Maine au XVIII^e siècle*. Mayenne, Éditions Régionales de l'Ouest, 1994.

- BERNARD V. et LE DIGOL Y., 2006 : *Analyses dendrochronologiques : bilan 2006 des travaux réalisés dans le cadre de la convention CG Mayenne - UMR 6566*. Université de Rennes I, laboratoire C2A (UMR 6566 du CNRS), centre d'archéobotanique, 2006 (rapport non publié).
- MUSSET R., 1917. *Le Bas-Maine. Étude géographique*. Paris, A. Collin, 1917. Rééd Laval, Librairie Cantin, 1978.
- PÉROUSE DE MONTCLOS J.-M., 1982 : *L'architecture à la Française, XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles*. Paris, Picard, 1982. Rééd. 2001.
- PÉROUSE DE MONTCLOS J.-M., 1995 : *Histoire de l'architecture française : de la Renaissance à la Révolution*. Paris, Mengès - CNMHS, 1995. Rééd. Éditions du Patrimoine - Mengès, 2003.

Vocabulaire

Arbalétriers : pièces obliques de la ferme de charpente, assemblées à leur base dans un entrait et à leur sommet dans un poinçon.

Assemblage à tenon-mortaise : assemblage constitué d'une partie saillante s'ajustant dans une partie creuse correspondante.

Chevron : pièce oblique de la charpente, portant la couverture.

Dendrochronologie : méthode de datation précise basée sur l'analyse des cernes annuels de croissance des arbres.

Échantignole : cale triangulaire en bois soutenant la panne intermédiaire.

Faux-entrait : pièce horizontale d'une ferme de charpente reliant les arbalétriers à un niveau supérieur à celui de leur pied.

Linçoir : petite pièce de bois reliant les solives d'un plafond pour donner passage à une cheminée.

Panne intermédiaire : pièce horizontale d'une charpente portant les chevrons.

Notes

1 - Voir aussi : Annie Antoine : *Maisons rurales de Haute-Bretagne au XVIII^e siècle. Les débuts d'une enquête*. In : *La maison rurale en pays d'habitat dispersé, de l'Antiquité au XX^e siècle*, Rennes, PUR, 2005.

2 - Blandouet : 1 rue du Bourrelier - Saint-Jean-sur-Erve : la Gélière - Saint-Léger : le Bas-Taillis, l'Étarderie - Saulges : la Chevalerie, la Croisnière, la Mercerie - Torcé-Viviers-en-Charnie : 8 rue de la Mairie, maison du hameau de Bouillé - Vaiges : la Bidaudière, la Massuardière, les Rosiers, la Tuaudière.

3 - Expression utilisée par François Le Boeuf, dans sa communication sur « Les enjeux d'une approche chronologique de la maison paysanne dans les Pays de la Loire », lors des journées d'études organisées en mai 2006 à Saint-Dié par la direction de l'architecture et du patrimoine du ministère de la Culture sur le thème : « Des repères chronologiques pour la compréhension de l'architecture rurale ». Chercheur à l'inventaire, François Le Boeuf s'était notamment intéressé à l'architecture vernaculaire dans les Pays de la Loire. Il nous a malheureusement quitté en juin 2006.

4 - Vaiges : la Couture, la Massuardière, la Bidaudière (2 charpentes), maison 8 rue du Canal (2 charpentes) - Chammes : halle de la forge de Moncor.

Réédition d'un article paru dans *La Mayenne, Archéologie, Histoire*, t. 29, 2006.

